



Lieu historique national du
Canal-de-Saint-Ours

Rapport de consultation

Ébauche du plan directeur du lieu historique
national du Canada du Canal-de-Saint-Ours

Septembre 2021



Parcs
Canada Parks
Canada

Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par
le président et directeur général de l'Agence Parcs Canada, 2021.

RAPPORT DE CONSULTATION –ÉBAUCHE DU PLAN DIRECTEUR DU LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU
CANADA DU CANAL-DE-SAINT-OURS, 2021.

R64-585/2021F-PDF

978-0-660-39982-9

This document is also available in English.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la révision du plan directeur ou des questions connexes
LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA DU CANAL-DE-SAINT-OURS :

Lieu historique national du Canada du Canal-de-Saint-Ours

2930, chemin des Patriotes

Saint-Ours (QC) J0G 1P0

Tél. : 450-785-2212

Courriel : pc.infocanalqc.pc@canada.ca

<https://www.pc.gc.ca/fr/lhn-nhs/qc/saintours>

Source de l'image en page couverture :

Parcs Canada, 2016

Table des matières

Introduction et contexte	5
À propos de Parcs Canada	5
À propos du lieu historique national du Canal-de-Saint-Ours	6
Processus de consultation	7
Contexte de pandémie de la COVID-19	7
Activités de consultation	7
Séances de consultation virtuelles	8
Questionnaire en ligne	8
Promotion des activités de consultation	9
Un rayonnement local	9
Profil des participants	9
Participants aux séances de consultation virtuelles	10
Participants au questionnaire en ligne	11
Participation des communautés autochtones	12
Analyse des résultats	13
Stratégie n°1	15
Stratégie n°2	19
Stratégie n°3	33
Constats	38
Conclusion	39
Prochaines étapes	40



Introduction et contexte

À propos de Parcs Canada

En vertu de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, Parcs Canada doit préparer un plan directeur pour chaque lieu historique national (LHN) qu'elle administre. La préparation du plan directeur du lieu historique national du Canal-de-Saint-Ours, qui doit remplacer celui de 2005, permet de s'assurer que Parcs Canada respecte son mandat de protection, de diffusion et de mise en valeur du patrimoine culturel et naturel du Canada. Cet exercice permet aussi à l'Agence de communiquer à la population canadienne les résultats mesurables qu'elle compte atteindre en

matière de gestion du lieu sur un horizon de dix ans. Plus précisément, cet outil de gestion a pour but d'établir des priorités à long terme via la proposition d'une vision, de stratégies, d'objectifs et de cibles concrètes.

La préparation de cet outil de gestion inclut la consultation active des parties prenantes du lieu historique national du Canal-de-Saint-Ours. Ce rapport a d'ailleurs pour but de présenter les résultats des activités de consultation tenues durant le mois de mai 2021.



À propos du lieu historique national du Canal-de-Saint-Ours

Situé dans le bas Richelieu, le canal de Saint-Ours est localisé sur les territoires des municipalités de Saint-Ours et de Saint-Roch-de-Richelieu. Cet emplacement constitue d'ailleurs le territoire ancestral des nations autochtones W8banaki (Abénaki) et Kanien:keha'ka (Mohawk), et ce, depuis des temps immémoriaux. Sur le plan historique, le canal de Saint-Ours obtient la désignation de site d'importance historique nationale en 1987. Ouvert à la navigation commerciale en 1849, le canal de Saint-Ours est devenu une composante clé le long de la rivière Richelieu, qui sert de trait d'union entre les vallées du Saint-Laurent et de l'Hudson. Ainsi, le canal sert au transport du bois et de diverses marchandises, dont des produits agricoles

de la vallée du Richelieu, avant qu'il ne devienne, au cours des années 1970, un axe de navigation de plaisance ainsi qu'un espace récréatif à valeur patrimoniale.

Le lieu historique national, qui s'étend de part et d'autre de la rivière Richelieu, possède une quarantaine d'ouvrages de génie et d'infrastructures, incluant son écluse et la maison du Surintendant, auxquels s'ajoutent le barrage de Saint-Ours, servant à la régulation du niveau de la rivière Richelieu, ainsi que la passe migratoire Vianney-Legendre, permettant à plusieurs espèces de poissons, dont le chevalier cuivré (*Moxostoma hubbsi*), de remonter la rivière.

Processus de consultation

Contexte de pandémie de la COVID-19

Le processus de consultation publique qu'implique la révision du plan directeur d'un lieu historique national s'effectue généralement dans le cadre d'un événement public auquel sont conviées les parties prenantes. En raison de la pandémie mondiale, Parcs Canada a mis en place des *Orientations sur la participation du public et les consultations dans le contexte de la COVID-19*, afin de s'assurer de poursuivre les activités de consultation en toute sécurité pour le

public et les employés de Parcs Canada et adaptées au contexte local et des consignes sanitaires en vigueur. Afin de respecter les mesures sanitaires en vigueur au Québec¹, la participation du public et les consultations par le biais de méthodes par voie numérique et à distance ont été privilégiées dans le cadre des consultations publiques portant sur l'ébauche du plan directeur du LHN du Canal-de-Saint-Ours.

Activités de consultation

Malgré le contexte de pandémie, Parcs Canada a proposé différents moyens de rétroaction quant à l'ébauche du plan directeur du Canal-de-Saint-Ours, afin que toutes les personnes intéressées à participer aux activités de consultation publique aient l'opportunité de le faire. Dans cette optique, plusieurs activités

furent mises en œuvre, telles que décrites ci-après. D'ailleurs, afin de faciliter la participation des parties prenantes, Parcs Canada a mis sur pied un site Web à partir duquel il était possible de consulter le contenu de l'ébauche du plan directeur ainsi que d'obtenir tous les renseignements quant à la démarche de consultation.

¹ En février 2020, lors de la planification de la consultation publique, la partie sud du Québec était au palier 4 (rouge) – alerte maximale. Les activités organisées dans un endroit public étaient interdites dans les zones de palier 3 (orange) et de palier 4 (rouge).



Séances de consultation virtuelles

Afin de faciliter les échanges et maximiser la participation des personnes intéressées, deux séances de consultation virtuelles ont été tenues, via la plateforme *Cisco WebEx Meetings*. La première séance, sur invitation, s'est déroulée le 12 mai 2021 en présence des partenaires du lieu historique national du Canal-de-Saint-Ours. La deuxième séance, ouverte au public, s'est tenue le 26 mai 2021

en présence d'utilisateurs du site et de citoyens. Chaque séance, d'une durée approximative d'une heure trente minutes, comprenait la présentation du contenu de l'ébauche du plan directeur et d'une période d'échanges avec les participants, durant laquelle ceux-ci ont pu émettre des commentaires quant aux éléments présentés.

Questionnaire en ligne

Du 3 au 31 mai 2021, un sondage portant sur le contenu de l'ébauche du plan directeur a été mis en ligne via le site Web de la consultation publique. L'objectif de ce questionnaire consistait à connaître

l'opinion et le niveau d'adhésion des participants quant aux stratégies, objectifs et cibles que propose l'ébauche du plan directeur².

² Il est à souligner que les commentaires des participants qui sont cités dans le présent rapport ont fait l'objet, lorsque nécessaire, d'une correction grammaticale, et ce, sans pour autant altérer leur contenu.

Promotion des activités de consultation

Un rayonnement local

La promotion de la consultation publique a été appuyée par le déploiement de divers outils afin de favoriser la participation du public dans le contexte de la pandémie de la COVID-19. En effet, une campagne publicitaire bilingue a été mise en place via les médias imprimés, les médias sociaux et le Web. À cet effet, une vidéo promotionnelle d'une durée de trois minutes a été produite dans laquelle le directeur des voies navigables du Québec, M. John Festarini, invitait personnellement les personnes intéressées à se prononcer sur l'ébauche du plan directeur du lieu historique national du Canal-de-Saint-

Ours. Au total, cette campagne organique a permis de rejoindre plus de 4 700 personnes, totalisant 303 interactions et 404 visionnements de la vidéo promotionnelle.

Il est à souligner que les informations contenues dans cette campagne ont aussi été relayées aux villes et municipalités concernées par l'adoption du nouveau plan directeur (ville de Saint-Ours et municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu) afin qu'elles puissent les partager directement avec leurs citoyens respectifs.

Profil des participants

Au total, environ 260 personnes ont participé au processus de consultation publique virtuel portant sur l'ébauche du plan directeur du LHN du Canal-de-Saint-Ours. Le détail de chacune des activités est présenté aux pages suivantes.



Participants aux séances de consultation virtuelles

La séance de consultation publique à laquelle furent invités les partenaires du LHN du Canal-de-Saint-Ours a permis d'accueillir 19 participants issus des organismes listés ci-dessous. Contrairement à la séance de consultation avec les partenaires, seulement sept personnes ont assisté à la séance de consultation avec le grand public.

- Amis du Canal-de-Saint-Ours
- Camping Québec
- COVABAR³
- Escadrille nautique Richelieu
- Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec
- MRC⁴ de Pierre-De Saurel
- Municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu
- Nautisme Québec
- Québec Yachting
- Société historique Pierre-De Saurel
- Sûreté du Québec (Sorel)
- Tourisme Montérégie
- Tourisme Sorel-Tracy
- Ville de Saint-Ours

³ Comité de concertation et de valorisation du bassin de la rivière Richelieu

⁴ Municipalité régionale de comté

Participants au questionnaire en ligne

Bien que la campagne publicitaire ait atteint plus de 4 700 personnes, le questionnaire en ligne a été complété par 188 des 215 participants l'ayant débuté, totalisant un taux de complétion de 89%. Il est toutefois intéressant de souligner que 90% des répondants étaient âgés de plus de 35 ans et que la catégorie des 18-24 ans ne représente que 2% des participants, tel que représenté ci-dessous. Il est aussi à préciser que 95% des participants résident dans la région de la Montérégie et que 80% de ceux-ci habitent dans un rayon approximatif de 45 km du LHN du Canal-de-Saint-Ours. Puisque le questionnaire en ligne constitue la base de données la plus importante dans le cadre de cette consultation publique, il apparaît pertinent de présenter quelques faits saillants quant au profil des participants.

En ce qui a trait à la fréquentation du site, la majorité des répondants visitent le LHN du Canal-de-Saint-Ours en famille (44%) ou en couple (41%), et un faible pourcentage le visite seul (17%) ou entre amis (27%). La plupart des participants (71%) fréquentent le site quelques fois par année, c'est-à-dire entre une et six visites. Un plus faible pourcentage le fréquente

sur une base plus régulière, c'est-à-dire 12% de façon hebdomadaire et 10% de façon mensuelle. Qui plus est, les trois principaux motifs pour lesquels les participants visitent le site sont la détente et le pique-nique, la contemplation du paysage et des opérations d'éclusage ainsi que l'observation de la faune. Il est tout de même intéressant de souligner que la pêche constitue une activité particulièrement appréciée des participants, puisque 20% de ceux-ci pratiquent ce sport au Canal-de-Saint-Ours.

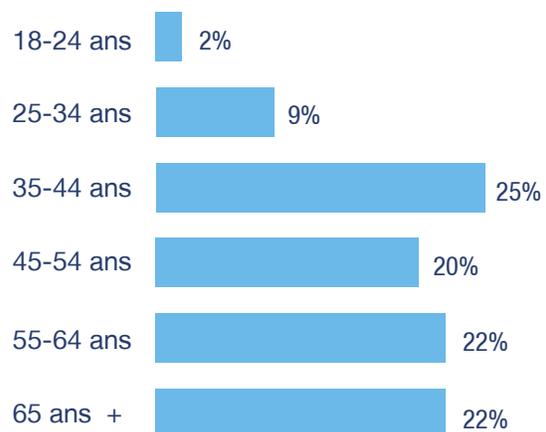
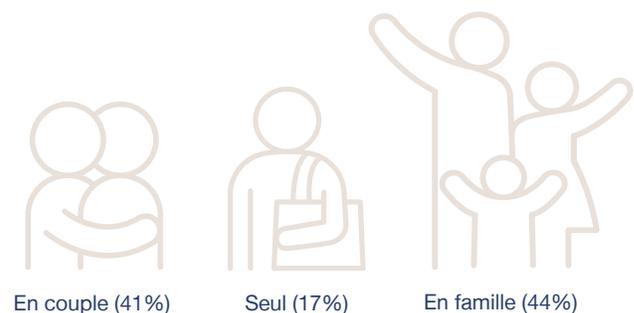


Tableau n°1 - Profil des participants



Participation des communautés autochtones

La révision du plan directeur a constitué une occasion d’engager un dialogue avec les Nations W8banaki (Abénaki) d’Odanak, de Wôlinak et la Nation Kanien:keha’ka (Mohawk) de Kahnawá:ke, et ce, car le canal de Saint-Ours se situe sur leurs territoires ancestraux depuis des temps immémoriaux et que la rivière Richelieu joue un rôle important dans l’histoire de celles-ci.

Le Grand conseil de la Nation W8banaki a mentionné son intérêt de collaborer avec Parcs Canada pour mettre de l’avant l’importance de la navigation le long de la rivière Richelieu (Massesolianteqw, en langue abénakise) pour la Nation W8banaki et de l’importance d’impliquer également la Nation Mohawk.

Analyse des résultats

Stratégies proposées

Les résultats du sondage en ligne ont permis de collecter des données précises quant au niveau d'adhésion des participants quant aux différentes stratégies, objectifs et cibles de l'ébauche du plan

directeur. Tel que le démontre le graphique ci-dessous, il est possible d'affirmer d'emblée que le taux d'adhésion aux stratégies proposées est positif.

Stratégies

Un joyau historique et paysager le long de la rivière Richelieu	92%
Un site accueillant pour une diversité d'utilisateurs	91%
Un patrimoine sauvegardé, une faune et une flore protégées	92%

Tableau n°2 - Adhésion aux stratégies

Objectifs et cibles proposées

Au-delà des données statistiques, le sondage en ligne a aussi permis de recueillir une quantité importante de commentaires émis par les participants, et ce, par le biais de questions ouvertes. Suite à la compilation de ces opinions écrites, il a été possible de dégager 14 thématiques récurrentes, telles que listées plus bas. Pour simplifier la présentation du rapport,

ces thématiques ont été rattachées aux différentes stratégies proposées dans l'ébauche du plan directeur.

Tel que le démontre le questionnaire en annexe, les participants au sondage en ligne pouvaient partager leur niveau de satisfaction quant aux éléments proposés selon les six choix de réponses suivants :

- très important
- important
- indifférent
- peu important
- pas du tout important
- je préfère ne pas répondre

Afin de faciliter l'interprétation des résultats du sondage, il a été déterminé que le taux d'adhésion des participants aux éléments proposés serait représenté selon la somme des réponses catégorisées comme « très important » et « important ».



Stratégie n°1

Un joyau historique et paysager le long de la rivière Richelieu

Tel que le démontre le graphique ci-dessous, les participants au sondage en ligne ont démontré un taux d'adhésion variant entre 80% et 94% pour la plupart des cibles et objectifs de la stratégie n°1.

Seule la cible « réaliser une étude de positionnement touristique » fait l'objet d'un taux d'adhésion bien en deçà des autres éléments proposés (77%).

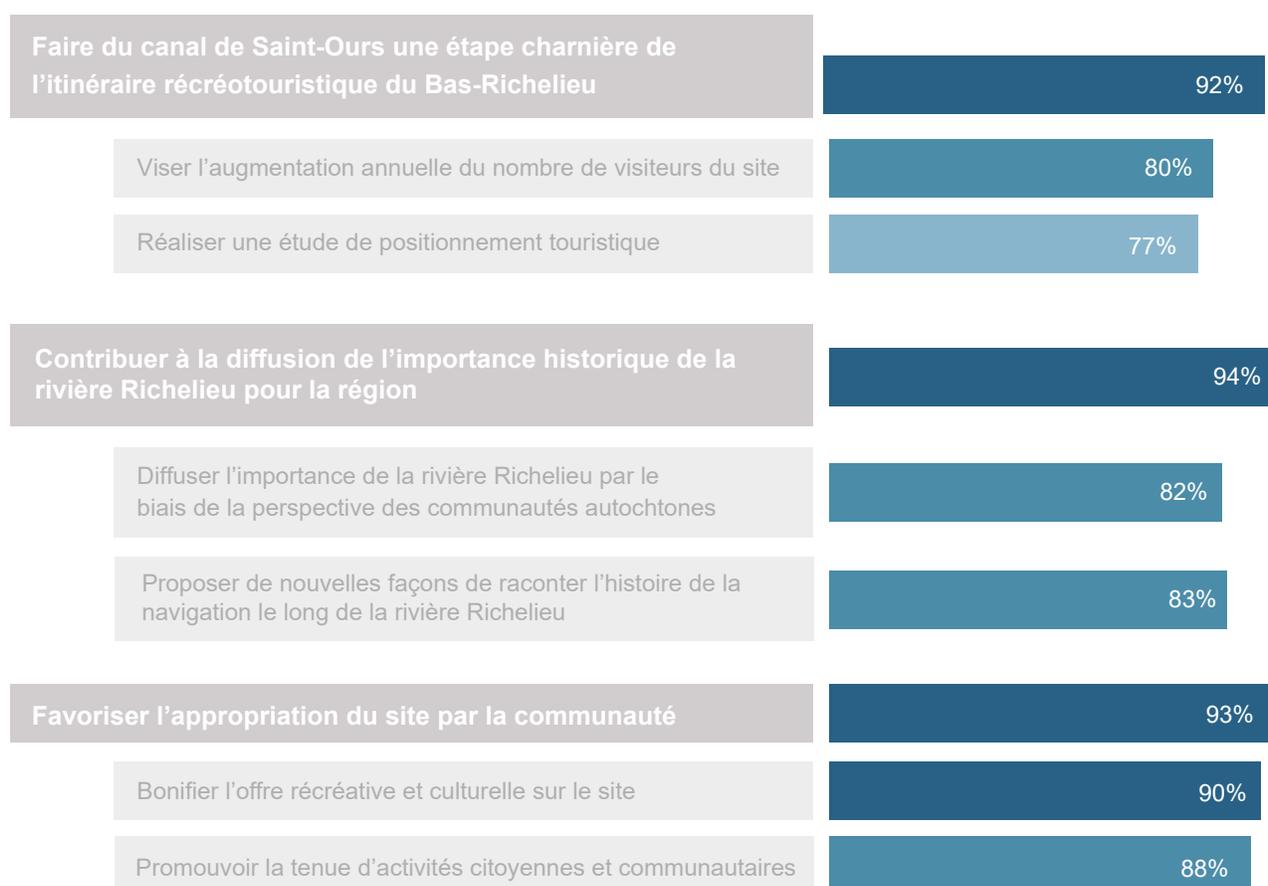


Tableau n°3 - Adhésion au contenu de la stratégie n°1

Augmentation de la fréquentation du site

La stratégie n°1 a pour objectif, entre autres, d'augmenter le niveau de fréquentation du site, ce qui a pour effet d'inquiéter certains usagers réguliers du site. En effet, les répondants au sondage soulèvent leur inquiétude quant aux impacts négatifs que cela pourrait occasionner, tant sur l'expérience de visite que sur le milieu naturel. Plus précisément, plusieurs personnes constatent que la superficie du lieu historique national du Canal-de-Saint-Ours est assez limitée et qu'un

accroissement du nombre de visiteurs pourrait créer des conflits entre les usagers, notamment entre les piétons, les cyclistes, les campeurs et les visiteurs. De plus, les usagers actuels souhaitent éviter que le site soit surchargé et qu'il perde l'aspect paisible pour lequel il est reconnu. D'autres personnes se questionnent quant aux impacts potentiels d'une augmentation des activités de pêche sur la faune locale.

Quelques commentaires formulés

« Les impacts d'une augmentation de la fréquentation ne sont pas à négliger. Le site étant de petite superficie, il pourrait y avoir des conflits importants d'usage et des impacts sur le milieu »

« Comme le site est relativement restreint, il sera important de ne pas le surcharger. L'impact des plaisanciers sur la faune locale devra être pris en compte »

« Il faudra veiller à ce que le lieu reste paisible et ne pas le transformer une «banlieue de vacances» comme les campings des alentours »



Ressources culturelles

Plusieurs participants ont souligné l'importance de bonifier l'interprétation historique du site, qu'ils considèrent comme déficiente. Parmi les éléments soulevés, l'importance de partager et de mettre en valeur l'histoire du site, de l'écluse et de l'apport des communautés autochtones apparaît comme des éléments prioritaires. De plus, certains participants soulèvent le désir que le site soit pourvu de sculptures

et d'œuvres d'art afin d'enjoliver celui-ci et de mettre en valeur les talents locaux. Plus précisément, certains répondants soulignent la pertinence d'utiliser le LHN du Canal-de-Saint-Ours pour y tenir des événements culturels, tels que des expositions temporaires, des symposiums, des concerts, etc. L'encadré ci-dessous présente l'un des commentaires formulés par les répondants à ce sujet.

Commentaire formulé

« Le site de l'écluse de Saint-Ours a été un lieu stratégique à de multiples niveaux tout au long de son histoire. Il me semble très important de connaître cette fascinante histoire »

Mise en valeur du caractère historique du site

Les participants du sondage ont manifesté un intérêt marqué pour le volet historique et patrimonial du site, qu'ils aimeraient voir être bonifié. En effet, 17 répondants (9%) soulèvent la pertinence de bonifier l'expérience globale de visite, et ce, notamment par le biais d'une présence plus marquée d'employés de Parcs Canada sur le site. Parmi les commentaires compilés, le fait d'accueillir les visiteurs d'une façon plus formelle constituait une suggestion

populaire, tout comme l'animation du site et la tenue de visites guidées. Parallèlement à cet aspect social, le renouvellement et le rafraîchissement des panneaux d'interprétation apparaissent comme des éléments primordiaux à considérer. Il est à souligner que les participants s'intéressent autant à l'histoire générale du site qu'à celle du barrage et de la rivière Richelieu.

Quelques commentaires formulés

« Je crois que la priorité devrait être mise sur la qualité de l'accueil plutôt que sur des infrastructures »

« Il faut remettre à l'avant-plan tout le côté historique et milieu naturel du lieu afin que nos générations futures comprennent l'importance de ce lieu dans notre région »

« Proposer des visites guidées de ce lieu pour optimiser la visite »

« Les panneaux d'interprétation sont désuets et il serait intéressant de réfléchir à une façon plus interactive de communiquer l'information qu'ils contiennent »

Stratégie n°2

Un site accueillant pour une diversité d'usagers

De façon générale, les objectifs et les cibles de la stratégie n°2 font l'objet d'un taux d'adhésion élevé, variant entre 83 et 96%, sauf en ce qui a trait aux éléments relatifs aux unités d'hébergement oTENTik (70%), tel que le démontre le graphique ci-dessous. En effet, les commentaires recueillis dans le sondage en ligne révèlent qu'il s'agit d'un produit qui indispose certains utilisateurs du site et surtout, qui représente peu d'intérêt pour eux. Plus précisément, sur les 48 commentaires qui

ont été formulés à leur sujet, 84% d'entre eux étaient opposés à la présence des oTENTik, tandis que les 16% résiduels démontraient un intérêt relatif. Cela se traduit par des participants qui avouent ne pas avoir d'intérêt à utiliser ce type d'hébergement, mais qui reconnaissent la pertinence des oTENTik pour d'autres types d'utilisateurs (plaisanciers, visiteurs, etc.), et ce, à condition que l'offre récréative soit bonifiée.



Tableau n°3 - Adhésion au contenu de la stratégie n°2



Unités d'hébergement oTENTik

Parmi les commentaires formulés à l'égard des unités oTENTik, les répondants ont manifesté leur insatisfaction quant à l'importante superficie qui est occupée par cet usage. En effet, ceux-ci soulignent que cet espace de camping payant a pour effet de privatiser l'Île Darvard et de décourager les visiteurs à explorer le site dans son ensemble. Qui plus est, les participants précisent que les oTENTik ont pour effet de « gâcher l'aspect naturel du site » et de « réduire le charme » de celui-ci. Plus largement, les répondants soulignent aussi qu'une telle offre d'hébergement n'a « aucun lien avec l'aspect historique du site ».

D'autre part, pour les répondants y ayant déjà séjourné, ceux-ci soulignent que le manque d'intimité et de tranquillité « nuit à l'expérience d'hébergement ». Puisque

les oTENTik sont situées près les unes des autres et que le site soit partagé avec tous les autres utilisateurs du site, le contexte n'est pas adapté à ce type d'usage. D'ailleurs, certains participants soulignent que la présence des oTENTik « crée une confusion auprès des visiteurs journaliers, qui s'approprient les espaces de camping, ce qui crée des malaises et des malentendus ».

Qui plus est, les participants au sondage n'ayant jamais séjourné dans les oTENTik avouent ne pas être enclins à utiliser ces unités d'hébergement dans le futur. Plusieurs raisons soutenaient cette décision, notamment l'âge des répondants, le manque d'activités permettant d'égayer le séjour des enfants ainsi que la préférence pour le camping autonome.

Quelques commentaires formulés

« Ce n'est pas un lieu intéressant pour camper. Les tentes occupent beaucoup trop d'espace, qui pourrait être utilisé par les gens pour pique-niquer et se rassembler »

« Les tentes oTENTik occupent beaucoup d'espace et font en sorte qu'on a toujours l'impression de déranger les vacanciers. Ça ne donne pas envie d'investir le parc seul, en famille ou entre amis »

« Ces installations défigurent le site. Peu intéressant de camper parmi les visiteurs. Le lieu me semble très mal adapté à des activités de camping »

« Je trouve que ce n'est pas un endroit conçu pour ces unités. Quand nous allons nous promener sur le site, nous avons l'impression de déranger les gens qui utilisent les oTENTik. Le site est trop petit pour avoir celles-ci. Et la vue n'est plus la même... Je trouve que ça n'a pas été une bonne idée de les installer »

« Les oTENTik sont correctes, mais il n'y a pas beaucoup d'intimité et de choses à voir »

« Il y a peu d'activités à proximité. Le service serait intéressant pour les plaisanciers qui s'arrêtent pour la nuit »

Camping autonome

Si l'offre d'hébergement oTENTik ne constitue pas un intérêt marqué pour les répondants du sondage, certains démontrent toutefois un désir de retrouver la possibilité de faire du camping autonome

sur le site. Il est intéressant de souligner que même les gens qui demeurent dans la région, voire à proximité du site, seraient enclins à utiliser ce type de service.

Quelques commentaires formulés

« SVP faites revivre le camping autonome, car je rêve de coucher là-bas depuis tellement longtemps. Je reste à 30 min et j'espère un jour que mon rêve se réalisera ! »

« La demande est forte pour le prêt à camper. Alors il faut donner de l'attractivité au site »

« Permettre aux campeurs autonomes de passage de faire un arrêt d'une nuit. La pandémie nous aura donné la leçon de faire des sorties d'urgence mentale pour nous sortir des écrans. Pour ça, il faut libérer un peu les possibilités hors des campings si rares dans la région. »

« Permettre de camper avec nos propres tentes sur des plateformes »

« Il serait bien d'y ajouter des sites où les gens peuvent faire du camping avec leurs propres installations. Aussi, il pourrait y avoir des chalets avec possibilités d'y faire des feux où les gens peuvent se réchauffer l'hiver »

Aménagement du site

En ce qui a trait à l'aménagement du site, 42 personnes (22%) se sont prononcées afin de donner leur opinion. De façon générale, les commentaires varient selon l'utilisation que font les divers usagers du site. De nombreux répondants ont suggéré l'aménagement d'une rampe de mise à l'eau, l'ajout de tables de pique-nique, la construction d'une structure permettant de s'abriter contre les intempéries, l'amélioration de l'état des sentiers ainsi que le reboisement de l'île Darvard. Plus spécifiquement, certains citoyens de la municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu ont souligné l'importance d'aménager plus adéquatement l'entrée

du lieu historique national du Canal-de-Saint-Ours sur la rive nord de la rivière. À cet effet, la population locale signale la nécessité de parfaire la signalisation visant à annoncer le site, puisque celle-ci est présentement insuffisante et peu visible. Quant aux plaisanciers, ceux-ci soulèvent l'importance d'installer des bornes de recharge sur les quais, des points de ravitaillement en eau ainsi que des cendriers, et ce, pour éviter que les fumeurs ne jettent leurs mégots de cigarette au sol. En définitive, des recommandations ont été formulées quant à l'agrandissement du stationnement ainsi qu'à la sécurisation des garde-corps le long de l'écluse.

Quelques commentaires formulés

« Une rampe de mise à l'eau serait utile pour les gens de Saint-Ours »

« Procéder au reboisement de l'ensemble du site sérieusement affecté par l'agonie de ses nombreux frênes »

« Planter différentes sortes d'arbres et arbustes fleuris pour enjoliver les lieux »



Entretien du site

L'entretien du site est un sujet qui préoccupe également certains usagers du Canal-de-Saint-Ours. En effet, 16 participants au sondage (9%) ont fait mention du fait que le manque d'entretien du site a pour effet de lui donner un « air négligé » et un « aspect délabré ». Plus précisément, les commentaires du sondage révèlent que la désuétude de certains aménagements du site donne l'impression qu'il est « à l'abandon » et conséquemment, qu'il n'est

« pas attractif » aux yeux des visiteurs et usagers. En plus de s'inquiéter du manque d'entretien général, les participants déplorent le manque de personnel pour effectuer certaines tâches spécifiques, telles que le nettoyage de la vitre de la passe migratoire, la réparation des escaliers de bois, la sécurisation des quais ainsi que la maintenance des sentiers. En définitive, les répondants insistent sur la nécessité d'une cure de rajeunissement.

Quelques commentaires formulés

« Les bâtiments du parc ont tous un air négligé, voire délabré »

« Le site est négligé, manque de personnel d'entretien. Le bois est sale, les marches brisées. Bref on dirait que le site est laissé à l'abandon. »

« Nettoyer le site, plein de morceaux traînent près de l'escalier pour la salle de visionnement pour la passe à poissons. »



Activités récréatives

Les commentaires révèlent que les usagers du site reconnaissent un important potentiel de développement récréatif au Canal-de-Saint-Ours. En effet, 17 participants aux activités de consultation (7%) ont exprimé le désir quant à la mise en place d'activités permettant aux usagers de prolonger leur temps de visite sur le site. Plus précisément, les répondants au sondage ont évoqué le souhait de pouvoir louer des embarcations

légères (kayak, planche à pagaie, pédalo, etc.) et de pouvoir effectuer des tours de bateau organisés sur la rivière Richelieu. D'autres éléments relatifs à la présence de la rivière ont aussi été soulevés, comme la bonification des sites de pêche aux abords du canal. En définitive, les usagers souhaitent qu'il y ait davantage d'attraits récréatifs pour les familles.

Quelques commentaires formulés

« Il manque d'attraits pour la famille »

« C'est un lieu qui se visite trop rapidement. Il faut s'assurer de prolonger l'expérience et le passage des gens. On veut s'assurer qu'ils aient du choix et que les gens reviennent »

« Il faudrait prendre en considération la pêche qui est très prisée dans ce coin et bonifier l'offre »

« Bonifier les événements et les activités sur le site en collaboration avec les municipalités : quai de départ de kayak, zones de pêche aménagées, cabane de pêche l'hiver, etc. »



Accessibilité du site

L'accessibilité est la thématique ayant suscité le plus de réactions dans le cadre des activités de consultation publique. En effet, plus de 64 commentaires ont été formulés à cet égard dans le questionnaire en ligne (34%), tandis que de nombreux commentaires similaires ont été partagés lors des séances de consultation virtuelles. De façon générale, l'accessibilité regroupe plusieurs éléments, tels qu'énumérés ci-après.

En premier lieu, l'accessibilité au site via l'entrée située à Saint-Roch-de-Richelieu constitue un enjeu majeur. Les citoyens

des environs revendiquent un accès continu et permanent au site pour les piétons et les cyclistes via le barrage. Plus précisément, les usagers expliquent que l'horaire irrégulier pour l'accès au barrage est présentement irrégulier et qu'il est donc difficile de prévoir une visite au Canal-de-Saint-Ours à partir de la rive de Saint-Roch-de-Richelieu. D'ailleurs, lorsque l'accès au barrage est fermé, les visiteurs issus de la rive nord de la rivière doivent effectuer un grand détour pour accéder au site. Pour remédier à cette problématique, quelques participants au sondage ont même suggéré d'instaurer

un système de navette pour permettre la liaison entre l'entrée du site située à Saint-Roch-de-Richelieu et l'île Darvard.

Plus largement, les usagers du site soulèvent le manque de liens cyclables permettant d'accéder au site. En effet, considérant la beauté du paysage environnant, les visiteurs qui habitent à proximité préféreraient utiliser leur bicyclette pour se rendre au Canal-de-Saint-Ours. Les visiteurs qui utilisent leur voiture sont contraints à payer des frais de stationnement, ce qui les indispose et

les décourage de fréquenter le site sur une base plus régulière. Les participants aux démarches de consultation publique ont aussi souligné le fait que la signalisation annonçant la présence du LHN du Canal-de-Saint-Ours est à bonifier, puisqu'elle est présentement insuffisante et non optimale. En dernier lieu, la configuration de l'entrée du site à Saint-Ours à partir du chemin des Patriotes (route 133) représente aussi un aspect à améliorer en terme d'accessibilité, puisque la géométrie actuelle est difficile à manœuvrer.

Quelques commentaires formulés

« Les entrées sont mal aménagées et la majorité des gens conduisent tout droit à l'entrée lorsqu'on arrive de Sorel. La pancarte annonçant le LHN est toujours recouverte de feuillage »

« L'accès au site devrait être accessible par Saint-Roch-de-Richelieu, les heures d'ouverture sont trop restreintes »

« Avoir une tarification avantageuse pour les habitants de Saint-Ours et les villages voisins. Cela nous inviterait à y venir plus souvent »

« Remettre le stationnement gratuit attirerait sûrement plus de gens à cet endroit ! »



Navigation

Les répondants du sondage sont sans équivoque en ce qui a trait à la conservation de la qualité et de la quiétude du site. Dans cette optique, les participants au sondage ont soulevé le fait qu'ils souhaiteraient que la navigation à proximité du canal

soit mieux encadrée afin de contrôler les effets négatifs qu'elle occasionne, tels que le bruit des pots d'échappement et la force des vagues qui mène à l'érosion des berges.

Quelques commentaires formulés

« La réglementation de vitesse maritime ne semble pas comprise par les plaisanciers qui vont vraiment trop vite sur la rivière. Nos berges sont mises à rude épreuve et il me semble que la patrouille nautique et des écluses devrait faire des rappels fréquents »

« Les plaisanciers devraient être soumis à des limites de vitesse pour préserver les berges déjà très dégradées, et pénalisés en conséquence »

« Il faut sensibiliser les plaisanciers aux effets corrosifs de leurs vagues sur les berges, spécialement en période de crue »

« Favoriser une navigation responsable. Pas de vitesse...Pas trop de vagues. Faire une évaluation du temps idéal de passage entre Chambly et Saint-Ours »



Stratégie n°3

Un patrimoine sauvegardé, une faune et une flore protégées

Tel que l'illustre le graphique ci-haut, la stratégie n°3 fait l'objet d'une adhésion variant entre 86% et 95% des participants au sondage. Cela démontre que les thématiques qui y sont associées, telles

que la protection et la mise en valeur de la biodiversité du site, constituent de véritables priorités pour les usagers du LHN du Canal-de-Saint-Ours.



Tableau n°4 - Adhésion au contenu de la stratégie n°3

Protection de la faune et de la flore

De nombreux commentaires ont été partagés par les participants en matière de protection et de mise en valeur de la biodiversité faunique et floristique du lieu historique national du Canal-de-Saint-Ours. La plupart des commentaires formulés portaient surtout sur la nécessité

de prévoir le remplacement des frênes atteints par la propagation de l'agrile du frêne (*Agilus planipennis*), une espèce exotique envahissante (EEE). Plus largement, l'importance de collaborer avec les divers organismes du milieu a aussi été soulevée.

Quelques commentaires formulés

« Impliquer divers groupes dans le suivi et la gestion des poissons et dans la plantation de certains sites sur la propriété »*

« Des panneaux d'interprétation plus durables et mieux répartis, expliquant non seulement la faune aquatique et le couvert végétal, mais aussi les espèces d'oiseaux des environs »

« Prévoir remplacer les frênes, qui semblent être en majorité sur le site et possiblement atteints de l'agrile du frêne. Ce site est magnifique par ses arbres, il faut impérativement en tenir compte et les préserver »

* Traduit par Parcs Canada

Activités de pêche

Plusieurs participants aux activités de consultation publique ont partagé leur inquiétude quant aux activités de pêche qui se déroulent au lieu historique national du Canal-de-Saint-Ours. En effet, il a été

soulevé que cette activité est généralement pratiquée sans égards aux règlements et lois applicables. Cette pratique aurait, entre autres, des effets négatifs sur la faune aquatique.

Quelques commentaires formulés

« Il faudrait plus de surveillance au niveau de la pêche. Il y a beaucoup de gens qui viennent d'ailleurs et qui pêchent, soit à gué ou en embarcation proche des écluses, et qui ne respectent pas les règlements de pêche. Ça a donné, depuis les dernières années, une TRÈS mauvaise réputation aux écluses de Saint-Ours. »

« Réglementer la pêche et sensibiliser au respect des lieux (mégots de cigarette, gobelet de café par terre, etc.) »

« Un besoin criant pour redorer la réputation de ce site, c'est de réglementer et surveiller les activités de pêche illégale, qui en a fait sa réputation depuis les dernières années, bien malheureusement »

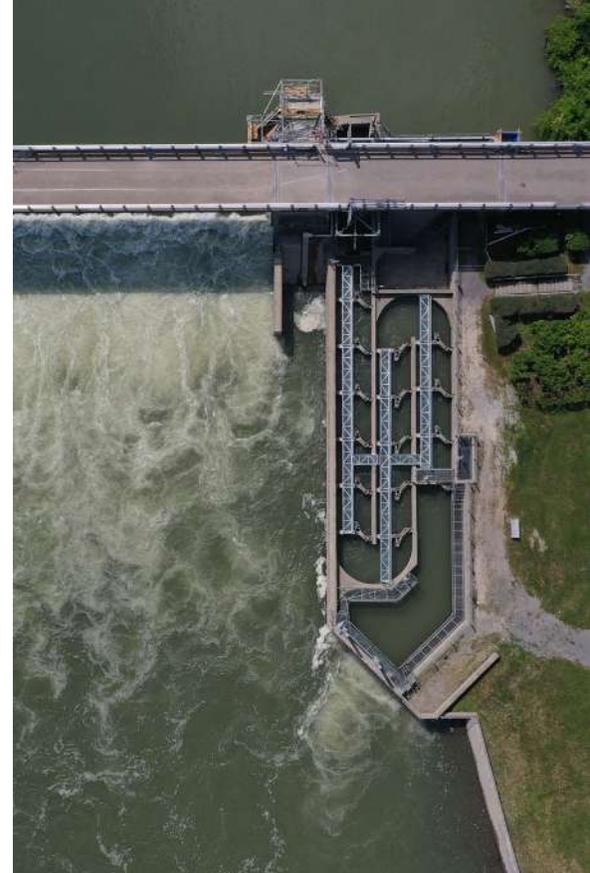


Passé migratoire Vianney-Legendre

La passe migratoire constitue une véritable fierté pour la communauté locale. C'est pourquoi les participants aux activités de consultation publique ont insisté sur l'importance de l'entretenir et de la mettre en valeur.

En effet, les commentaires relatifs à cette infrastructure concernaient principalement le fait que la vitre d'observation de la passe devait être nettoyée de façon plus régulière, car son état ne permettait pas aux visiteurs d'observer le passage des poissons. De plus, les participants ont souligné le besoin de bonifier la vocation

éducative de la passe, soit en ajoutant un centre d'interprétation ou en renouvelant les panneaux explicatifs. D'ailleurs, certains partenaires spécialisés ont souligné l'importance de préciser que la passe migratoire Vianney-Legendre n'est pas seulement utile au frayage du chevalier cuivré, mais bien également à celui de cinq autres espèces aquatiques, dont l'anguille, la mulette et l'esturgeon. En définitive, la population locale souhaite que cette infrastructure devienne un produit d'appel, qu'elle soit plus accessible quant aux horaires de visite et qu'elle soit adaptée afin d'accueillir des groupes scolaires.



Quelques commentaires formulés

« Améliorer le volet touristique de la passe migratoire et offrir une animation biohistorique en plus des panneaux signalétiques? »

« La passe migratoire est un lieu phare pour la conservation, mais elle ne constitue pas une destination pour les visiteurs. Il faut en faire la promotion comme un objet de réussite de conservation de Parcs Canada »

« Nettoyer la vitre de la passe migratoire, installer des panneaux indicateurs pour diriger et informer les gens »

Constats

Constats relatifs à l'ébauche du plan directeur

En somme, les stratégies de l'ébauche du plan directeur ont généralement été reçues de façon positive par les participants aux activités de consultation publique. Cependant, les commentaires formulés par les participants quant au contenu de

l'ébauche du plan directeur nécessitent que certains éléments soient révisés et/ou bonifiés. À la lumière des commentaires recueillis, les ajustements proposés à l'ébauche du plan directeur sont les suivants :

- Ajouter un objectif qui permette de bonifier la mise en valeur des composantes historiques du canal (stratégie n°1) ;
- Assurer un meilleur positionnement du site au sein des parcours récréotouristiques existants ;
- Réviser l'objectif relatif à la hausse fréquentation des visiteurs et plaisanciers en fonction de la capacité d'accueil du site ;
- Revoir l'approche pour l'offre et l'expérience des nuitées sur le site ;
- Axer la stratégie n°3 sur la protection de la faune et de la flore du site ;
- Proposer des activités et outils de sensibilisation pour encadrer les activités de pêche récréative;
- Sensibiliser les plaisanciers à la vitesse de la navigation à proximité du canal afin de contrôler les effets négatifs qu'elle occasionne;
- Mettre en place un plan d'action pour la lutte contre l'agrile du frêne;
- Promouvoir la passe migratoire Vianney-Legendre pour sa conception multispécifique, dont certaines espèces en péril.



Conclusion

La tenue d'activités de consultation publique a favorisé la participation d'environ 260 personnes intéressées par l'adoption d'un nouveau plan directeur pour le lieu historique national du Canal-de-Saint-Ours. De façon générale, les participants ont démontré une excellente connaissance et compréhension du site, et ce, car ils le visitent sur une base régulière et/ou qu'ils habitent à proximité de celui-ci. Dans cette optique, les commentaires exprimés dans le cadre des activités de consultation sont particulièrement utiles et pertinents à l'exercice de révision du plan directeur.

Il est intéressant de souligner que la vision proposée par Parcs Canada fait l'objet d'une réception favorable, quoique certains objectifs et cibles qui en découlent ont reçu des critiques nuancées. L'offre d'hébergement oTENTik, la réalisation d'une étude de positionnement touristique

et l'augmentation du nombre de visiteurs constituent en l'occurrence les principaux éléments pour lesquels la population a manifesté une adhésion plus faible, et ce, en raison des effets négatifs qu'ils anticipent à l'égard de la qualité de l'expérience de visite du Canal-de-Saint-Ours.

À l'inverse, les thématiques pour lesquelles les participants ont démontré le plus d'intérêt sont l'amélioration de l'accessibilité du site, le rafraîchissement et la bonification des aménagements physiques des lieux, l'augmentation de l'offre culturelle et récréative ainsi que la conservation et la mise en valeur de la biodiversité. En conclusion, ces éléments seront pris en compte dans la version finale du plan directeur ainsi que dans sa future mise en œuvre.



Prochaines étapes

Le plan directeur sera révisé et finalisé à la lumière des commentaires exprimés dans le cadre de cette consultation, pour être ensuite présentés au ministre de l'Environnement et du Changement climatique et ministre responsable de Parcs Canada, l'honorable Jonathan Wilkinson, d'ici la fin de l'année 2021. Une

fois approuvé, le nouveau plan directeur pour le lieu historique national du Canal-de-Saint-Ours sera publié sur le site Web de Parcs Canada. La mise en oeuvre de la vision fera l'objet d'un dialogue continu afin de rendre compte des progrès accomplis et d'adapter les priorités au fil du temps.



Parcs
Canada

Parks
Canada

Canada